



ABONNEMENTS. Paris et départements : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr. — Le numéro, 40 cent. — Pour la Belgique, la Suisse et le royaume d'Italie, 1 fr. en sus par année.  
 — Administration, Abonnement et Rédaction chez MM. Firmin Didot frères, fils et C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. — Directeur-Gérant : A. DIDOT.  
 La direction ne s'engage pas à rendre les manuscrits refusés.

**Sommaire.** — Le lion algérien, par M. HIPPOLYTE BÉTOULLE.  
 Un congre de Pen-ar-vir, par M. H. DE LA BLANCHÈRE. — Les Pêcheries de Terre-Neuve (suite), par M. H.-É. CHEVALIER. — Combat d'un éléphant et d'un rhinocéros, par M. C. CARAGUEL. — Concours de la Société hippique française au Palais de l'Industrie, par M. HONORÉ PINEL. — Acclimatation et zoologie, par M. H. DE LA BLANCHÈRE. — Sport. Tirs, par M. HONORÉ PINEL. — Échos par M. HENRI CHATILLON.

**LE LION ALGÉRIEN.**

DU LION. — DES ERREURS A SON ENDROIT.

N'étant guère connu qu'en Algérie, et me trouvant sur beaucoup de points en contradiction flagrante avec mes devanciers, qui tous, ou par ignorance, ou pour se donner plus de relief aux yeux du public, ont à plaisir exagéré les dangers de la chasse aux bêtes fauves, je crois

utile, avant de publier mes chasses, d'apprendre au lecteur qui je suis, et de relever soigneusement toutes les erreurs de ceux qui m'ont précédé.

Je suis né à Fursac (Creuse), le 5 octobre 1842. Mon père, géomètre dans le département de la Haute-Vienne, devint plus tard propriétaire à Limoges et dans les environs. Chasseur passionné, je fus, quoique bien jeune encore, son élève et son compagnon habituel. A onze ans,



Le congre de Pen-ar-vir.

je tuai mon premier lièvre, et ce jour fut certainement aussi beau pour moi que celui où je tuai mon premier lion.

J'avais seize ans quand j'eus le malheur de perdre mon père presque subitement et avant qu'il eût eu le temps de mettre ordre à ses affaires. Une somme relativement peu importante, qu'il devait, occasionna notre ruine. Les créanciers voulurent être payés, le bien des mineurs se vendit par autorité de justice au-dessous de sa valeur, les avoués et avocats firent le reste.

Liquidation terminée, il restait à ma mère, avec deux enfants, un revenu de 1,600 francs.

De ce jour mon fusil rentra dans son étui, et il me fallut dire adieu à mes chiens, qui furent vendus, à la vieille jument élevée par mon père, et enfin au coin de terre où s'était passée mon enfance.

Mon père, qui n'était heureux que lorsqu'il me voyait un fusil entre les mains, avait fortement négligé mon instruction, et, à sa mort, je fus obligé d'abandonner complètement mes études pour entrer dans le com-

merce, afin de venir en aide à celles dont j'étais l'unique protecteur.

Ce fut la seule époque de ma vie où j'aie été relativement malheureux. Habitué à la liberté et au grand air, cette captivité dans un bureau ou un magasin était pour moi un supplice de chaque jour. Fort heureusement ma mère se remaria avec un brave et digne homme. Dès lors ma présence au foyer devenait inutile : ma mère et ma sœur avaient un appui. Je pouvais partir.

J'écrivis à deux de mes cousins, géomètres au service

la valeur réelle des harengs, pour l'exportation, n'était que de 30 fr. 10 c. »

La boîte se prend dans des filets à maille étroite. Sur les côtes du golfe Saint-Laurent, les femmes et les enfants se livrent fort à cette pêche. Son commerce est très-lucratif pour les Anglo-Saxons.

Tandis qu'après être sorties de la passe, les goëlettes gagnaient leur destination respective, nous faisons voile au nord-est vers le Grand-Banc.

L'on sait que les bancs de Terre-Neuve, véritable archipel sous-marin, sont des alluvions vaseuses, formées probablement par le vaste courant connu sous le nom de *Gulf-Stream*. Nous en comptons trois principaux : le Grand-Banc, le Banc-à-Vert, et les Banquereaux. Un quatrième, de peu d'importance comme superficie, mais de haute valeur pour la pêche, le Banc-Jacquet, précède le Grand-Banc, à l'est. On pourrait citer encore le Bonnet-Flamand. Cependant il est peu fréquenté par les marins terre-neuviens. Quant au Grand-Banc, le foyer de l'un des plus considérables mouvements maritimes qui s'accomplissent annuellement, entre juin et octobre, il atteint une longueur de cinq cents kilomètres, sur une largeur de trois cent soixante. La profondeur moyenne de l'eau y varie entre trente et quarante-cinq mètres. Vers le milieu se trouve un vaste sillon, appelé la Fosse. La découverte des Bancs par les Français remonte, quoi qu'on en ait dit, à un temps immémorial. Je le démontrerai plus tard, en parlant de l'île de Terre-Neuve. Bornons-nous à rappeler, maintenant, que la morue arrive en avril sur le Grand Banc, où elle dépose son frai sur les longues algues qui en tapissent le fond, et où sa venue communique alors à ces zones une animation inimaginable. La vie pullule, si je puis m'exprimer ainsi, dans les eaux et dans les airs. « On y assiste, pendant tout l'été, dit le savant auteur de *les Colonies et la politique coloniale de la France*, à une fermentation tumultueuse, qui se prolonge en traînées mouvantes le long des îles voisines et du continent, et attire une multitude d'oiseaux du ciel, jusqu'à ce que l'hiver refoule de nouveau les forts et les faibles dans le fond des mers et dans les régions polaires et équatoriales, jusqu'au printemps suivant. »

(A suivre.)

H.-É. CHEVALIER.

### COMBAT D'UN ÉLÉPHANT ET D'UN RHINOCÉROS.

J'avais un ami qui s'appelait Pierre Blanchard et qui avait fait deux ou trois fois le tour du monde. C'était un intrépide coureur de bois, qui racontait volontiers ses aventures devant un auditoire animé du feu sacré.

Voici une de ses anecdotes. C'était le soir d'une rude journée de chasse, nous étions réunis cinq ou six devant un grand feu d'auberge. Après un copieux dîner, Pierre Blanchard prit la parole.

— Nous remontions depuis plusieurs jour l'Orange, un ami et moi, dans un grand canot (c'est Blanchard qui parle). Deux Hottentots nous accompagnaient en qualité de rameurs, et nous avions abordé sur un point du fleuve où un Américain devait nous rejoindre avec une escorte d'indigènes pour une exploration dans l'intérieur. Arrivés les premiers au rendez-vous, nous débarquâmes, mon ami et moi, laissant le canot amarré au rivage sous la garde des deux Hottentots. Notre projet était de tirer les pintades qui foisonnaient dans cette contrée boisée. Il faisait nuit quand nous revînmes à l'embarcation, après une chasse fructueuse. De gros nuages voilaient la lune. Dans l'obscurité, nous entendîmes un grand bruit de branches brisées, et bientôt nous aperçûmes la masse confuse d'un animal gigantesque qu'il n'était pas possible de distinguer parfaitement, mais qui avait l'air de vouloir nous charger. N'ayant dans nos fusils que du menu plomb, il nous parut prudent de regagner le fleuve au plus vite. Nous primes donc le pas gymnastique, pour ne pas dire le galop. Entre le rideau des bois d'où nous sortions et le rivage, s'étendait un grand espace découvert que nous franchîmes précipitamment. Un coup de vent avait balayé le ciel et la lune brillait de tout son éclat quand nous arrivâmes au canot. Nos Hottentots avaient une peur horrible des hippopotames, ils en voyaient partout; mais ce n'était pas un hippopotame qui nous poursuivait, c'était un éléphant dont nous pûmes admirer les proportions colossales, lorsqu'il traversa l'espace découvert dont je viens de parler et qui était alors vivement éclairé. Le malheureux animal avait par bonheur perdu du temps à nous chercher sur la lisière du bois, ce qui nous avait permis de gagner du terrain. Le canot avait déjà pris le large, vigoureusement conduit par les Hottentots, dont les dents claquaient de peur, quand l'éléphant arriva sur la berge. Il parut fort désappointé et se mit à trompeter avec fureur en tenant sa trompe tendue vers nous, comme pour nous donner sa malédiction.

A cinquante mètres du bord nous mouillâmes notre petite ancre, nous estimant hors de danger à cette distance, quoique les éléphants n'hésitent pas, en certains

cas, à se jeter à l'eau. Le nôtre, qui semblait fort exaspéré, se démenait comme un diable, allant et venant le long de la berge et s'arrêtant de temps en temps, tourné vers nous et immobile comme un chien à l'arrêt. Nous tinmes conseil pour savoir si nous ne devions pas nous rapprocher du bord, afin de nous débarrasser de cet intrus par un feu bien nourri. Mais il faut quelquefois une vingtaine de balles pour venir à bout d'un éléphant, et nos munitions étaient presque épuisées. Nous comptions, pour nous ravitailler, sur l'arrivée de l'Américain et de son escorte. Il fut donc convenu qu'on laisserait le monstre tranquille.

Ce maudit animal n'était pourtant pas disposé à quitter la place; il continua à se démenier frénétiquement, et son ombre immense, s'allongeant tantôt sur la berge, tantôt sur la rivière, donnait à cette scène un aspect fantastique. Quand le jour parut il était encore à son poste, et il se montra alors à nos yeux dans sa sauvage majesté. C'était ce que l'on appelle dans le pays un *solitaire*. On donne ce nom aux éléphants chassés de leur tribu pour un méfait quelconque, le plus souvent à cause de leur mauvais caractère. L'isolement auquel ils sont condamnés achève de les rendre vicieux et méchants. Les éléphants sont des animaux très-intelligents et très-sensés. Ils ne supportent pas parmi eux des êtres grincheux et acariâtres, bons seulement à troubler la paix publique, et ils les exilent sans pitié.

Le solitaire qui nous tenait assiégé, bien loin de se calmer, parut au contraire s'exaspérer de plus en plus lorsqu'il put nous voir distinctement. Deux ou trois fois il entra dans l'eau jusqu'au ventre, comme pour venir nous charger à la nage, puis il regagna le bord en faisant entendre ce bruit strident de trompette qui ressemble au sifflet d'une locomotive. Les bois voisins en retentissaient et nous en avions les oreilles déchirées. Cependant le temps s'écoulait, la journée était fort avancée, et nous ne savions plus quel parti prendre.

Nous pouvions, à la vérité, redescendre ou remonter l'Orange pendant une heure ou deux, et fausser ainsi compagnie à notre éléphant, mais cette fuite nous paraissait ridicule et nous répugnait. C'était pourtant le parti auquel nous allions nous décider, car la position n'était vraiment plus tenable, lorsqu'un incident tout à fait imprévu nous retint en excitant vivement notre curiosité. A la lisière du bois, se montrait un animal qu'il était facile de reconnaître pour un rhinocéros de la plus grande taille. Il s'avança dans la prairie, regarda dans la direction du fleuve et se mit à grogner avec force. Après un temps d'arrêt, il se dirigea au petit trot vers l'éléphant, en affectant des airs menaçants, et en se dandinant de la façon la plus gauche et la plus bizarre. Il avait été évidemment importuné par le tapage que faisait l'éléphant depuis le commencement de la nuit précédente, et il venait pour lui chercher querelle. Son petit bout de queue frétillait et se tortillait; il baissait et relevait alternativement la tête, s'arrêtait, puis repartait en se livrant à une pantomime qui avait pour but d'effrayer son ennemi. Nous n'avions jamais vu de spectacle plus comique.

L'éléphant, le voyant venir, ne s'occupait plus de nous et se tourna vers lui, en agitant sa trompe et suivant avec attention tous ses mouvements. Quand il ne fut plus qu'à quelques pas, le rhinocéros s'arrêta et poussa un grognement formidable auquel son adversaire répondit par un coup de trompette; puis il fit un bond de côté et se mit à courir comme pour le tourner, avec une agilité étonnante chez un animal si lourd. Tout à coup il s'élança au moment où l'éléphant lui présentait le flanc, sans doute pour le frapper sous le ventre. Mais celui-ci s'étant vivement rejeté en arrière, le rhinocéros manqua son coup et s'abattit sur ses jambes de devant. L'éléphant, profitant de l'occasion, lui asséna sur le dos un coup de trompe qui aurait démolie une maison.

Les deux adversaires se retrouvèrent presque aussitôt debout et menaçants, l'un en face de l'autre, et le combat recommença. Il ne fut pas long, et cependant on voyait bien que ces monstres n'obéissaient pas aveuglément à leur fureur brutale, et que chacun d'eux pratiquait une sorte d'escrime appropriée aux moyens d'attaque et de défense de l'ennemi. Le rhinocéros, les flancs profondément déchirés par les défenses de l'éléphant, s'affaissa; mais au même instant il lui enfonça vigoureusement sa corne sous le poitrail entre les jambes de devant. L'éléphant poussa un effroyable cri de douleur et tomba sur le rhinocéros. Ils ne purent se relever ni l'un ni l'autre, et nous les vîmes quelque temps se débattre, baignés dans leur sang. L'éléphant fit des efforts inutiles pour se débarrasser de la corne aiguë qui le tenait embroché, puis tout mouvement cessa. Chacun d'eux était à la fois vainqueur et vaincu, car tous les deux étaient morts.

Nous trouvant ainsi débloqués de la façon la plus inattendue, nous poussâmes notre barque vers le rivage.

Pendant que nous examinions les deux colosses étendus sur l'herbe, l'Américain que nous attendions arriva avec ses hommes par le même point du bois d'où était sorti le rhinocéros. Les nègres qui l'accompagnaient poussèrent des hurlements de joie à l'aspect de la prodigieuse quantité de viande qui leur tombait du ciel. Ils se livrèrent à des danses frénétiques, puis ils commencèrent à dépecer le gibier, après avoir allumé de grands feux. Ce fut une orgie dégoûtante, qui dura trois jours, pendant lesquels nos nègres s'empiffrèrent presque sans interruption.

Il fallut camper au bord de l'Orange et attendre que leur voracité fût satisfaite. La chair du rhinocéros est huileuse et amère. Les pieds et la trompe de l'éléphant ne sont pas des morceaux à dédaigner, mais le nôtre, peut-être à cause de son âge avancé, n'était vraiment pas mangeable. C'était un fâcheux animal à tous les points de vue, et sa trompe ne valait pas mieux que son caractère.

C. CARAGUEL.

### CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ HIPPIQUE FRANÇAISE

AU PALAIS DE L'INDUSTRIE.

Tant que la production du cheval semblait ne s'adresser qu'au luxe, presque exclusivement, il était difficile de regarder d'un œil indulgent toutes les entreprises tentées par les diverses sociétés hippiques qui se sont créées dans ces derniers temps.

Mais aujourd'hui, avec le service obligatoire, comprenant une armée active et sa réserve, une seconde armée de réserve, l'armée territoriale, chacune de ces deux armées étant composée d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, les besoins de la remonte deviennent plus impérieux, et la production chevaline prend à un plus haut degré une importance incontestable.

De plus, la conscription des chevaux ne permet plus de laisser subsister les animaux médiocres employés par l'industrie et l'agriculture, puisque, dans le cas éventuel de la mise sur pied de guerre de l'une ou des deux armées, ces mêmes chevaux sont appelés à monter nos escadrons.

Il est donc indispensable que toutes les institutions hippiques qui se sont créées dans un but d'amélioration se mettent sérieusement à l'œuvre et s'occupent moins de donner des spectacles que de doter le pays d'une production bonne et nombreuse.

Jamais programme ne sembla mieux rédigé que celui de la Société hippique française pour atteindre le but que nous visons aujourd'hui.

En effet, une société qui se propose l'encouragement du cheval de service paraissait à tous égards résoudre le problème proposé, car le cheval de service est l'animal répondant aux besoins journaliers de la guerre et du commerce.

C'était avoir choisi le côté pratique de la question. Aussi le pays devait-il compter, après les tâtonnements toujours inévitables dans les débuts d'une société nouvelle, voir cette association entrer franchement dans la voie qu'elle s'était tracée.

Que fallait-il, et que faut-il en effet? inviter l'éleveur à produire plus qu'il ne le fait encore, en lui offrant des primes suffisantes pour qu'il trouve plus d'avantage à faire manger l'herbe de ses prairies par des poulinières et des poulains qu'à y laisser paître des animaux de boucherie.

Il fallait que même les faibles primes données par la Société hippique arrivassent directement au producteur, et non au possesseur.

Or, que se passe-t-il au palais des Champs-Élysées? Un particulier, un marchand, un spéculateur, achètent à aussi bon marché que possible au cultivateur un ou plusieurs animaux de quatre à cinq ans, et, si leur acquisition a été faite judicieusement, ils sont primés, eux acheteurs, pour des animaux qu'ils n'ont pas eu la peine d'élever. Chacun sait qu'un animal primé décuple souvent de valeur, et que, dans ce cas, l'honneur et le profit reviennent à l'intermédiaire et non au producteur.

De là le découragement et quelquefois l'abandon d'une industrie qui ne rémunère pas des efforts et des débours.

Puisque tous les animaux présentés doivent fournir leur certificat d'origine, il est de toute justice que le nom de celui qui élève se trouve inscrit au programme au moins à côté de celui qui engage. Par ce moyen, si les récompenses pécuniaires n'arrivent pas jusqu'à lui, l'éleveur voit ses produits publiquement appréciés, et par ce fait ses nouveaux élèves augmentent de valeur les années suivantes. Jusqu'à un certain point, la seule mention de son nom devient pour lui une prime réelle.

Sachons gré à la Société hippique d'avoir tenu compte des justes réclamations que cet oubli avait soulevées, en réparant cette injustice comme elle vient de le faire cette année.

Autre observation.

La Société hippique, établissement d'utilité publique, ouvre un *Concours central de chevaux de service*, dans lequel sont admis les grands carrossiers, les carrossiers légers, les chevaux de phaétons, de victorias, tilburys, chevaux de parcs, chevaux de selle, poneys, trotteurs,

**Alpes-Maritimes.** — M. de l'Espée, à la Napoule, près Cannes, désire trouver en Sclogne une bonne chasse de marais et plaine. Notre collaborateur, M. Th. Clérault, quai Saint-Laurent, 8, à Orléans, peut le renseigner à ce sujet.

**Départements de l'Est.** — On m'écrit :

Les froids persistants ont chassé les bêtes fauves des bois, et l'audace de ces animaux, poussés par la faim, n'a plus de bornes. Les loups viennent la nuit jusque dans les villages et enlèvent les chiens qu'ils rencontrent. Le jour ils suivent effrontément les voyageurs sur les routes, les campagnards dans les champs, et ne les quittent qu'aux abords des habitations. Entre autres cadeaux, les Allemands ont laissé dans nos forêts des loups d'une férocité extraordinaire qui ont suivi leurs armées en 1870.

Aussi, dans les trois départements de l'ancienne Lorraine qui restent à la France, on chasse partout et les hôtes des bois ont beaucoup à faire pour éviter les balles. Je vous ferai un résumé aussi succinct que possible des exploits cynégétiques des chasseurs lorrains.

M. Demazure, lieutenant de l'ouvrier pour le canton de Bains, dans les Vosges, a fait une battue dans les forêts de Vioménil. Un loup et une louve ont été abattus; deux autres de ces animaux, gravement blessés, ont pu s'échapper favorisés par la nuit.

Un valet de ferme du maire de Neuchef menait son bétail à l'abreuvoir situé à quelques centaines de mètres du village. Il était accompagné d'un grand chien. A peine arrivé, un loup sortit du bois, s'élança sur le chien et l'emporta si vivement que le valet qui se trouvait à une petite distance ne put arriver à temps au secours de la pauvre victime qui poussait des aboiements plaintifs.

A Rongevaux, un chasseur se trouvait le matin dans un bois où travaillaient des bûcherons. Entendant un chien pousser des hurlements, il accourut et vit deux loups énormes qui entraînaient la pauvre bête, tandis qu'un troisième marchait gravement à côté comme pour escorter le convoi. Les loups ne lâchèrent leur proie que lorsque le chasseur ne fut plus qu'à une distance d'une dizaine de pas.

A Fameck, à Budaage, à Beuvaage, on a rencontré des loups en grand nombre, et ils n'étaient jamais isolés.

Les sangliers ne sont pas moins hardis, et le juge de paix de Dampierre, à l'aide de sept chasseurs, en a tué dans une seule journée quatre, dont trois laies pleines. En ajoutant à ce chiffre celui des chasses précédentes, on arrive à un total de dix-huit gros sangliers et soixante petits détruits cet hiver par l'infatigable magistrat et ses amis.

Dans le département de la Meuse, le préfet a laissé le droit d'organiser des battues. Deux réunions de chasseurs de Saint-Mihiel, profitant de cette facilité, ont en une semaine tué six sangliers. Parmi ces six bêtes se trouvaient quatre laies pleines, portant vingt-trois petits.

Dans l'Alsace-Lorraine, aux environs de Saint-Avold, les gardes-forestiers de l'État ont abattu quatorze sangliers, sans compter les autres bêtes. Les campagnards sont enchantés de ces chasses heureuses qui sauvent leurs récoltes des ravages.

**Yonne.** — C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Perrin, juge au tribunal de Sens, qui s'est tué accidentellement dans une chasse aux lapins, sur sa propriété de la Chinée.

**Hautes-Pyrénées.** — Eugène Godard, qui en est peut-être à sa trois-millième ascension, a failli périr, dernièrement, dans une expédition aérostatique effectuée entre Bayonne et Pampelune. M. H.-É. Chevalier, son compagnon et son biographe en Amérique, lui adresse ses témoignages de sympathie.

**Belgique.** — Un correspondant m'écrit de Membach :

Une battue aux sangliers a eu lieu lundi dans la forêt de Herzogenwald, en Belgique. Une vingtaine de chasseurs ont pris part à cette battue, qui a mis sur pied six ou sept sangliers, dont un seul, un vieux solitaire, a été tué.

Cette chasse a failli avoir un dénouement tragique. M. Braive, entrepreneur du barrage de la Gilleppe, venait de tirer ses deux coups sur le sanglier, la bête était tombée, et M. Parfondry, maréchal de logis de gendarmerie, réquisitionné par le bourgmestre de Membach pour réprimer les délits de chasse, venait de lui faire signe de ne plus tirer, le sanglier lui paraissant mort, lorsque celui-ci se releva et accourut droit sur le maréchal des logis, qui l'attendait de pied ferme, prêt à lui envoyer une balle au bon moment. Malheureusement le coup rata, et le sanglier arriva sur le chasseur, le renversa, et, en le piétinant, lui porta plusieurs coups de boutoir, dont l'un lui déchira le mollet jusqu'à l'os, et un autre lui transperça la jambe un peu au-dessus de la cheville.

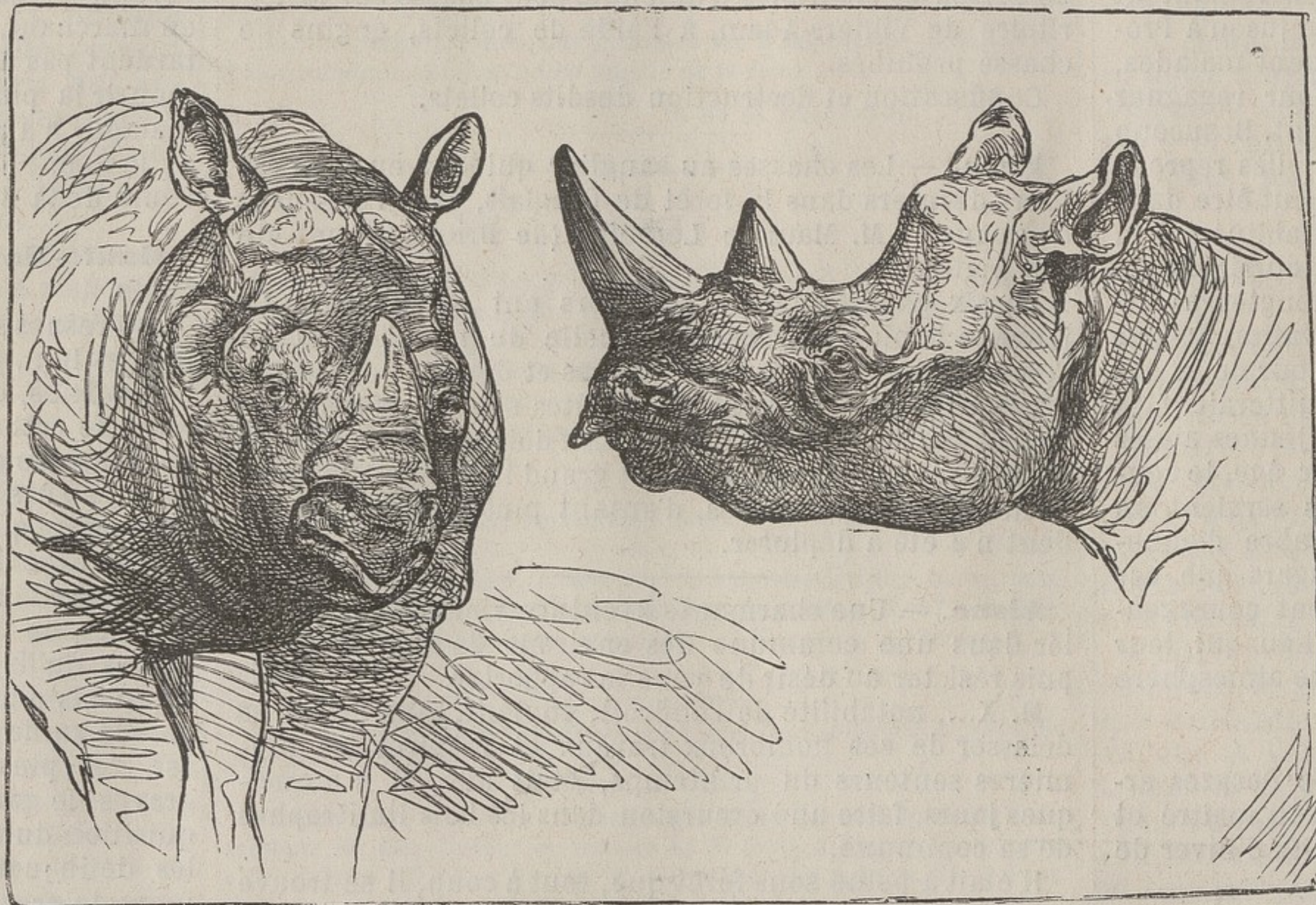
M. Braive, témoin de la lutte, était accouru au secours de M. Parfondry. L'homme et le sanglier luttèrent : tantôt l'un était dessus, tantôt l'autre, et il était dangereux de tirer. Enfin, profitant d'un moment où le sanglier se trouvait dessus, M. Braive lui envoya une nouvelle balle qui lui fit lâcher prise. Il tomba à quelques pas des chasseurs, mais pour se relever quelques secondes après, et, prenant cette fois-ci M. Braive pour but, il courut droit à lui.

Le maréchal des logis, quoique blessé, voulut envoyer une balle au

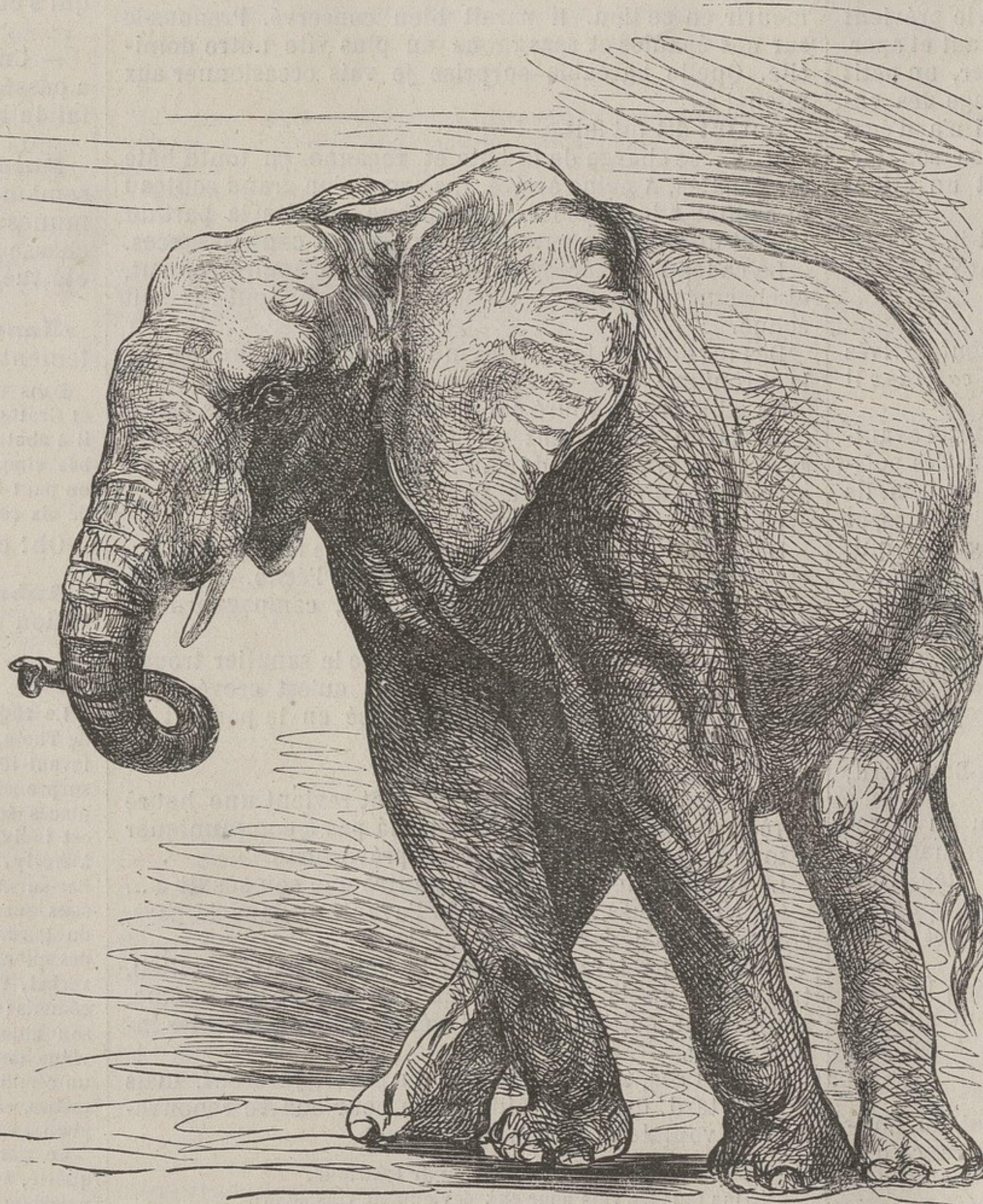
sanglier, mais de nouveau son fusil rata. Alors M. Braive, serré de près, se retourna, et ajustant la monstrueuse bête, lui fit une nouvelle blessure.

Ceci se passait sur la route, qui est en remblai. Le sanglier se précipita sur M. Braive, et, tous deux roulèrent l'un sur l'autre au fond du fossé.

Là, nouvelle lutte : le sanglier cherchait à donner des coups de boutoir au chasseur renversé. Celui-ci, ne perdant pas son sang-froid et saisissant l'animal d'une main vigoureuse, d'un violent coup de pied l'envoya rouler à un mètre de lui. Ensuite, se retournant, il saisit son arme, qu'il parvint à recharger, et lui donna le coup de grâce. C'était le troisième coup de feu que l'animal recevait.



Têtes de rhinocéros.



Profil d'éléphant.

Il était terrible, et, tout mort qu'il était, il inspirait encore un certain effroi.

On improvisa un brancard avec des branches d'arbres et on transporta M. Parfondry jusqu'à la route, d'où une voiture le reconduisit à Dolhain. Ses blessures sont douloureuses, mais sans gravité, et le médecin annonce que dans quinze jours M. Parfondry sera sur pied.

M. Braive a fait preuve d'un courage et d'un sang-froid dignes des plus grands éloges.

**Angleterre.** — Un écho d'outre-Manche et d'outre-tombe :

Lorsqu'en 1849, la reine Victoria fut sur le point d'être mère, le prince Albert dit à l'un de ses petits garçons : « Je crois bien, mon enfant, que la reine te donnera bientôt un petit frère ou une petite sœur. Lequel préférerais-tu ? »

Et l'enfant répondit après deux minutes de réflexion : « Si c'est la même chose pour maman, j'aimerais mieux un poney. »

Vraiment cet âge est sans pitié.

HENRI CHATILLON.

Le Directeur-Gérant : A. DIDOT.

— LE JARDIN D'ACCLIMATATION DU BOIS DE BOULOGNE est ouvert tous les jours au public. Prix d'entrée en semaine, 1 franc. Dimanches et fêtes, 50 centimes. Abonnements à l'année. Concert les jeudis et dimanches à 3 heures.

**AVIS.** — La maison de la BELLE JARDINIÈRE, habillements pour hommes et pour enfants, 2, rue du Pont-Neuf, à Paris, envoie sur demande des échantillons avec gravure de mode et indications nécessaires pour prendre soi-même les mesures, et expédie (contre remboursement) en province les commandes qui lui sont faites, — franco au-dessus de 25 fr.

— RHUMES, TOUX, GRIPPE, BRONCHITES, PHTHISIE. Traitement rationnel et économique par les capsules de goudron de Guyot. — Le flacon, 2 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

— La BÉNÉDICTINE de l'ABBAYE de FÉCAMP est aujourd'hui bien connue du monde entier. Son action bienfaisante sur l'estomac, son goût exquis, ses qualités hygiéniques et toniques, la recommandent aux personnes qui se portent bien comme aux convalescents et aux malades. Cette liqueur reine, avec son beau reflet d'or, semble velouter les organes de la déglutition et laisse une incomparable saveur. (Voir aux annonces.)

— L'Élixir si connu sous le nom de QUINA LAROCHE, composé avec l'extrait des trois quinquinas, a valu à son auteur les éloges les plus flatteurs et les encouragements de tout le monde médical. Nulle autre préparation avant cet ÉLIXIR n'avait, en effet, présenté au malade les propriétés merveilleuses du quinquina sous une forme aussi agréable, et dans des conditions d'efficacité aussi complètes.

(Gazette des Hôpitaux.)

— On trouvera aux annonces le cliché des EAUX MINÉRALES NATURELLES dont l'entrepôt central est rue Jean-Jacques Rousseau, 62, à Paris. Les correspondances directes établies par M. d'Esebeck, directeur de cette vieille et importante maison, avec tous les propriétaires des sources, assurent à la clientèle des réductions de tarif dont il est difficile de méconnaître les avantages.

— HYGIÈNE DE LA BOUCHE. — L'EAU DENTIFRICE DU DOCTEUR J.-V. BONN assainit l'haleine, tonifie les gencives et assure d'une façon absolue la conservation des dents. — Récompenses aux expositions de Paris 1867, Havre 1868, Vienne 1873. — Dépôt chez tous les parfumeurs de France et de l'étranger.

Un article nouveau, LES PERLES J.-V. BONN, aromatisées pour fumeurs, se recommandent par des qualités très-supérieures aux grains de Cachou ou article similaire. — Se trouve dans tous les débits de tabac. — Envoi franco d'un étui de 10 bonbonnières mécaniques de 120 perles chacune contre 7 fr. 50 (pour une seule bonbonnière, 90 centimes), adressés à MM. V. ACHARD ET C<sup>e</sup>, seuls propriétaires des produits du docteur J.-V. Bonn, à Paris, 44, rue des Petites-Écuries.

— LE SIROP ET LA PÂTE DE BERTHÉ A LA CODÉINE, contre rhume, grippe, etc., se trouvent partout. 20 années de succès leur ont acquis une réputation universelle.

— M. DE FOY (mariages). V. aux Annonces.

— LA VELOUTINE CH. FAY, chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

Paris. — Typographie de Firmin-Didot, rue Jacob, 56.